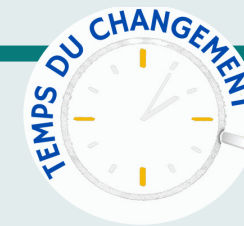


Enseignement libre subventionné

**ENGAGÉ-E À TITRE DÉFINITIF
pour une partie de charge ?**



**ENGAGÉ-E À TITRE DÉFINITIF
dans l'enseignement spécialisé
ou en encadrement différencié ?**



**Vous désirez étendre votre charge
à titre de temporaire en 2024-25 ?**

**Demandez à figurer dans le classement
des temporaires prioritaires.**

👉 Envoi recommandé auprès
de votre Pouvoir organisateur.

**Vous désirez bénéficier d'une affectation
prioritaire dans l'enseignement ordinaire ?**

**Introduisez votre demande
à l'aide du formulaire ad hoc.**

👉 Envoi recommandé au Président de la CZA
(Commission zonale d'affectation) concernée.

www.lacsc.be/csc-e/priorites-reseau-libre



EN SAVOIR PLUS...



www.lacsc.be/csc-e/affectations-prioritaires



ou consultez notre fiche pratique N°1
«Priorités à l'emploi dans l'enseignement libre»
www.lacsc.be/csc-e/fiches-infos

